

COMMUNE DE PLOMBIERES
AVIS D'ADJUDICATION – LOCATIONS TEMPORAIRES
VENTE D'HERBES

Lot 1 : parcelle de pré située à Montzen, Chaussée de Liège, cadastrée section A, sous partie du n° 870/B, d'une contenance approximative de 1 ha 20 a (partie droite sur environ 53 mètres le long de la voirie), louée précédemment à Monsieur SCHYNS Christophe de Moresnet ;

Lot 2 : parcelle de pré située à Gemmenich, entre la rue Schroubel et l'assiette de l'ancienne ligne du chemin de fer (partie non occupée du cimetière communal), cadastrée section B, sous partie du n° 668/E, d'une contenance approximative de 50 a, louée précédemment à Monsieur LECLERC Mathieu de Gemmenich ;

Lot 3 : parcelle de pré située à Moresnet, rue de l'Espérance, cadastrée section A, sous partie du n° 410/F (partie inoccupée de la plaine de jeux), louée précédemment à Madame SCHMETS Margot de Moresnet ;

Lot 4 : parcelles de terrain sises à La Calamine, rue Kloth, cadastrées section A, sous partie du n° 1206/K, d'une contenance approximative de 60 a, louée précédemment à la société Agri BISCHOFF de Gemmenich ;

Lot 5 : parcelle de terrain sise à Montzen, le long de la gare de Montzen, cadastrée section A, sous partie du n° 499/P, d'une contenance approximative de 1 ha 70 a, louée précédemment à Monsieur CAMPO Patrick de Montzen; l'accès se fera obligatoirement par la rue Belderbusch ; la partie du terrain ayant fait l'objet de la plantation d'arbres ne fait pas partie de la vente d'herbes ;

Lot 6 : parcelle de pré située à Montzen, le long de la gare de Montzen, cadastrée section A, sous partie du n° 418/2, d'une contenance de 69 a 22 ca, louée précédemment à la société Agri BISCHOFF de Gemmenich ;

Lot 7 : parcelle de terrain sise à Plombières, sur la partie du site minier située en rive droite du cours d'eau « La Gueule », cadastrée section A, sous partie du numéro 43/P et section B, sous partie du n° 998/C, d'une contenance approximative de 1 ha 73 a 50ca, louée précédemment à la société Agri Elevage BISCHOFF de Gemmenich ;

Lot 8 : parcelles de terrain sises à Plombières, entre les rues du Chemin de Fer et de l'Usine, cadastrées section A, n° 17/R/4, 17/P/4, 17/Y/5, 36/M et sous parties des numéros 38/Y et 27/H, d'une contenance approximative de 2 ha 50 a, louée précédemment à Monsieur SCHYNS Alain de Moresnet ;

La location temporaire et à titre précaire est faite pour la saison de culture de l'année s'étendant du 1er mai au 1er novembre 2020.

Les soumissions (une soumission pour chaque lot) doivent être reprises sur une même feuille et être envoyées à Madame la Bourgmestre, Place du 3ème Millénaire, n° 1 à 4850 Plombières, sous un seul pli recommandé à la poste, **le 10 avril 2020 au plus tard.**

L'enveloppe portera la mention « Soumission pour vente d'herbes ».

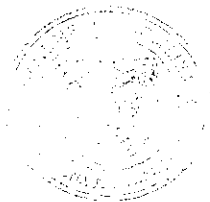
La vente sera faite aux clauses et conditions approuvées par le Collège communal (tous labour, épandage, pose de clôture et pacage d'animaux interdits). **Un même adjudicataire ne pourra acquérir le même lot 2 années consécutivement.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service de l'Urbanisme (Monsieur Gordy HABETS : - tél.: 087/78.91.33 – gordy.habets@plombieres.be).

A Plombières, le 18 février 2020.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,
F. MAIRLOT



La Bourgmestre,
M. STASSEN